



COMMUNE DE LA CHAISE-DIEU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Le 10 juin 2026, le Conseil municipal de la Commune de LA CHAISE-DIEU s'est réuni Salle du conseil municipal sous la présidence de Armelle SAVINEL, Maire, suivant convocation transmise le 3 juin 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BOUDET Gérard, CARESMIER Guillaume, CHAMBON Régine, DEHEPPE Marie, DUPON Dominique, FLEURY Carine, LAVERROUX Yannick, MARION Olivier, ROSSI Patrick, SAVINEL Armelle, SPECEL Gérard, TISSIER Alice, VIALANEIX Bernard, FRAIOLI Marine

Excusé ayant donné procuration : ABONDANCE Aurélie à SAVINEL Armelle

Secrétaire de séance : SPECEL Gérard

2026-061 - DÉSIGNATION DÉLÉGUÉS AUX TRAINS TOURISTIQUES

Rapporteur : SAVINEL Armelle

En application du **Code général des collectivités territoriales** (articles L. 2122-7 et L. 2122-7-2), qui encadre la nomination des représentants de la commune dans des organismes extérieurs,

et après avoir pris acte des **résultats des élections municipales du 15 mars 2026**, qui ont renouvelé les membres du conseil municipal,

le conseil municipal a décidé de désigner les personnes suivantes pour représenter la commune dans les dossiers concernant **les trains touristiques**, notamment auprès d'Agrivap et du train touristique du Haut Forez:

AR Prefecture

043-214300485-20260618-D_61_2026-DE
Reçu le 18/06/2026

- Monsieur Gérard SPECEL, adjoint au maire,
- Monsieur Olivier MARION, conseiller municipal.
- Monsieur Bernard VIALANEIX, conseiller municipal,
- Monsieur Gérard BOUDET, conseiller municipal.

Le conseil municipal **confie à Madame le Maire (ou à son représentant)** les missions suivantes :

- informer les organismes concernés de ces nominations,
- publier cette décision conformément à la réglementation en vigueur.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 10 juin 2026

Le président de séance,
Armelle SAVINEL, Maire



Le secrétaire de séance,
Gérard SPECEL, 1^{er} Adjoint

A dark, stylized signature is written in ink.